



Rapport annuel 2016

Soyons prêts!



BSDAQ

COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



Hydro
Québec

Règle
du bâtiment
Québec

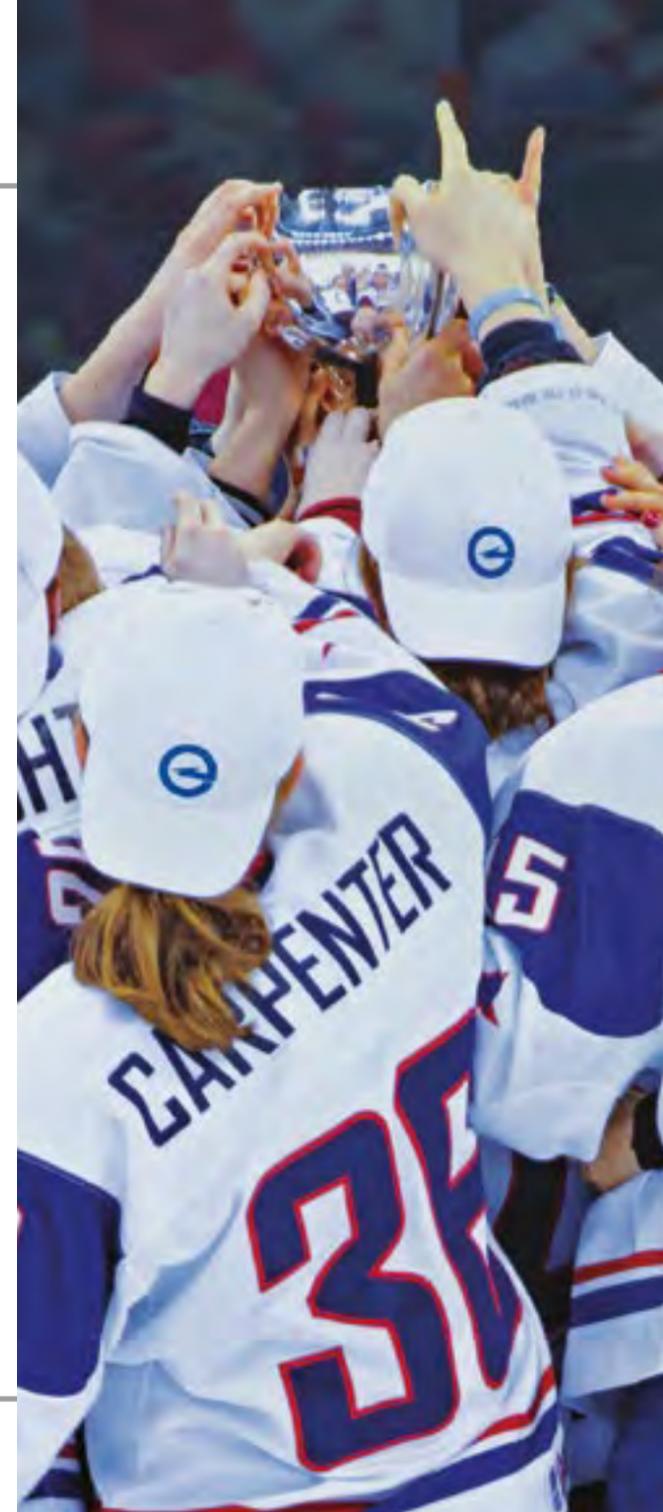


Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Comité exécutif 2015-2016 | 4 |
| Mot du président | 5 |
| Mot du directeur général | 6 |
| Faits saillants de la Direction générale | 8 |
| Faits saillants des directions | 10 |
| Rapport du trésorier | 16 |
| États financiers | 17 |
| Rapport de l'auditeur indépendant | 19 |
| Bilan | 20 |
| Résultats de l'exercice | 21 |
| Évolution des soldes de fonds | 22 |
| Flux de trésorerie | 23 |
| Notes complémentaires | 24 |
| Renseignements supplémentaires | 29 |

Comité exécutif 2015-2016

- 1 **Éric McNeil**, président
- 2 **Karl Ruel**, 1^{er} vice-président
- 3 **Denis Brault**, 2^e vice-président
- 4 **Sylvain Belley**, trésorier
- 5 **Marc-André Messier**, secrétaire
- 6 **Louis Audet**, administrateur
- 7 **Stéphane Carrier**, administrateur
- 8 **Benoit Dallaire**, administrateur
- 9 **Daniel Mercier**, administrateur
- 10 **Daniel Sarrazin**, président sortant



Mot du président

La fin de l'année financière, c'est synonyme de bilans. Sur une base plus personnelle, ce moment fort pour la Corporation correspond aussi à la fin de mon premier mandat. Je combinerai donc la fin de ces deux cycles pour tracer mon bilan présidentiel.

À l'automne 2015, au moment où s'amorçait ma présidence, la corporation avait le vent dans les voiles. La phase de transition amorcée quelques années plus tôt était bien en place. Mon mandat commençait dans la continuité.

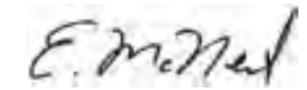
En fait, l'année 2015-2016 fut l'occasion d'apprécier l'adage qui dit qu'il n'y a de continué que le changement!

La situation économique des derniers mois au Québec a eu un impact direct sur les membres de la corporation. Pour nos confrères des régions éloignées, ce fut encore plus sensible. Plusieurs d'entre nous avons jonglé avec l'idée de se retirer. À tous ceux qui m'ont contacté au cours de cette année, j'ai partagé le message suivant : « *Profitez de cette période moins frénétique pour faire l'inventaire de nos équipements et de nos flottes. Prenons le temps d'aller chercher de nouvelles compétences afin d'être prêts pour la reprise* ».

Être prêt. C'est aussi le mot d'ordre pour la Corporation elle-même, qui a également été soumise à plusieurs épreuves. Certaines sont venues de nos projets à l'interne. D'autres sont venues de l'industrie. Vous le constaterez dans le bilan que trace le directeur général, M^e Simon Bussière et son équipe.

Dans les deux cas, l'obligation de travailler en équipe s'est imposée. Dans le dossier des retards de paiement, dossier particulièrement important pour les entrepreneurs spécialisés, la Corporation fait équipe, depuis les premières heures de la Coalition, avec les autres organisations et associations de l'industrie. Devant la nécessité d'être unis, chacun a mis de côté ses différends pour être collectivement plus forts.

J'invite les maîtres électriciens à faire de même, à s'unir provincielement et régionalelement. À se soutenir en participant aux rencontres de section. J'invite les entrepreneurs à être professionnellement complémentaires, les uns par rapport aux autres en se dotant de spécialités distinctes. Dans la complémentarité, nos régions seront plus fortes et nos membres pourront offrir toute la gamme des services.



Éric McNeil, président



Mot du Directeur général



Curieux retour du balancier en cette année 2015-2016. Alors que l'année précédente a été marquée par les célébrations du 65^e anniversaire soulignant la pérennité de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, l'année 2015-2016 a été une année au cours de laquelle la CMEQ a eu à défendre ses prérogatives et celles en lien avec l'exercice du métier de maître électricien.

Depuis 2011, l'industrie de la construction est soumise à de multiples pressions. Depuis l'adoption de lois qui ont substantiellement modifié notre industrie, pensons par exemple, pour n'en nommer qu'une seule, à la « *Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment* », on le répète, l'industrie est en mutation. Il n'est donc pas surprenant que nous ayons été invités à faire valoir le bien-fondé de nos acquis tels que l'exclusivité du métier.

Il y a d'abord eu la consultation sur la révision de la juridiction des métiers initiée par la CCQ. À cette occasion, en août 2015, la CMEQ a produit et déposé à la CCQ un mémoire sur la distinction entre le métier d'électricien et la spécialité d'installateur de système de sécurité. À cette occasion, la CMEQ a plaidé avec force et conviction contre la création d'un métier distinct d'installateur de système de sécurité. Si cette spécialité était appelée à devenir un métier en soi, les électriciens perdraient le droit d'exécuter ces travaux. Cependant, nous croyons qu'il serait possible de consentir à la demande de changement proposé, mais, uniquement si l'électricien demeure autorisé, comme c'est le cas actuellement, à faire de tels travaux d'installation de système de sécurité. Au courant de l'année 2016-17, la CMEQ devrait être appelée à intervenir de nouveau dans ce dossier et nous espérons que celui-ci se conclura dans la prochaine année.

À l'automne 2015, le ministère du Travail a mené une consultation sur l'assujettissement des travaux d'immo-tique et de domotique à la Loi R-20. Pour être bref, la Corporation a dû rappeler aux représentants du ministère du Travail que les travaux relatifs à l'installation d'éclairage, intercommu-nication, alarme incendie et sécurité, qu'ils soient ou non contrôlés par l'immo-tique ou la domotique, sont considérés comme étant assujettis à la Loi-R-20. Il a été constaté que certaines entreprises en intercommunication considèrent ces travaux comme étant « hors-construction », créant ainsi une compétition déloyale envers les entrepreneurs électriciens qui respectent la Loi R-20. La Corporation a plaidé que ces

travaux sont et doivent demeurer assujettis à la Loi R-20 et a rappelé l'importance de veiller à l'application uniforme de la Loi R-20.

Autre consultation sensible à laquelle la CMEQ a participé : la *Consultation en vue d'améliorer la qualité de la construction et la sécurité du public dans les bâtiments* pilotée par la Régie du bâtiment du Québec. Encore une fois, les changements proposés sont très conséquents, notamment en ce qui a trait à la qualification professionnelle. En outre, la RBQ envisage d'introduire l'exigence d'une attestation de conformité qui pourrait être délivrée par un professionnel, pensons à un ingénieur par exemple. La perspective d'un plan de garantie élargi fait aussi partie des solutions envisagées par la Régie pour assurer la protection du public.

Dans ce dossier, la position de la CMEQ est sans équivoque. Lors de nos représentations, nous avons indiqué que les mesures proposées nous apparaissent insuffisantes et inadé- quates pour améliorer la qualité de la construction.

À cet égard, la CMEQ a revendiqué la création d'un véritable système d'inspection et s'est dite prête et apte à s'impliquer pour sa mise en place, conformément à sa mission de pro- tection du public.

Le bilan de cette année n'est pas sans rappeler que rien n'est jamais acquis et qu'il faut demeurer vigilants et actifs. Pour les membres de la Corporation, cela signifie occuper tout leur champ d'activités réservées et traditionnelles de même que les activités découlant des avancées technologiques, sinon elles seront récupérées par d'autres corps de métier.

Pour la Corporation, cela veut dire être présente sur toutes les tribunes où il est pertinent qu'elle fasse connaître sa mis- sion. Demeurer forte est une obligation et non pas un choix.

M^e Simon Bussière, directeur général

Faits saillants de la Direction générale

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Attestation de Revenu Québec (ARQ)

Imposée en 2015 dans le cadre des projets publics, l'exigence de détenir une ARQ a été élargie le 1^{er} mars 2016 aux contrats relatifs à des projets privés. Dans ce cadre, la CMEQ a participé au comité consultatif de Revenu Québec afin de faire valoir l'alourdissement de la charge des entrepreneurs en construction. En outre, elle a aussi organisé une tournée d'information auprès de ses membres en donnant une conférence dans chacune des 17 sections.

Coalition contre les retards de paiements dans l'industrie de la construction

Dans le mémoire de la CMEQ déposé à la Commission Charbonneau (CEIC) en juillet 2014, une de ses recommandations évoquait l'adoption d'une loi ou de mesures favorisant le paiement rapide des entrepreneurs dans l'industrie de la construction. La CMEQ, ainsi que la Coalition dont elle est membre actif, se sont réjouis de la recommandation dans le rapport de la CEIC (novembre 2015) à l'effet d'adopter des mesures législatives ou réglementaires pour contrer les retards de paiement dans la construction.

Depuis, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de cette recommandation pour les instances publiques au printemps 2017.

Groupe-conseil du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

La CMEQ est l'un des partenaires du *Groupe-conseil pour améliorer la consommation énergétique des ménages québécois* mis en place en mai 2016 par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES DU QUÉBEC (BSDQ)

En octobre 2015, on a procédé à la modification du Code de soumission et à l'introduction des Guides de dépôt relatifs à certaines spécialités architecturales. Ces guides favoriseront la comparaison des soumissions dans ces spécialités.

En juillet 2016, après plusieurs mois de travaux, l'ACQ, la CMMTQ et la CMEQ copropriétaires du BSDQ, ont procédé à la signature d'une entente visant la refonte et la mise à jour des dispositions concernant l'organisation et la régie interne du BSDQ. Cette refonte est sans contredit une autre mesure prise par les parties qui contribue à la saine gouvernance du BSDQ.

NECA

La CMEQ a obtenu le statut de *International Chapter* de la *National Electrical Contractors Association* (NECA), l'équivalent américain de la Corporation. La CMEQ devient donc le représentant de NECA au Québec. Plusieurs avantages viennent avec cette reconnaissance, dont un siège au conseil d'administration avec droit de parole

Faits saillants des directions

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET SST

- Refonte du Programme de prévention de la CMEQ;
- Refonte du cours de la CMEQ sur le *Code de construction du Québec, Chapitre V – Électricité*;
- Révision de la version française des 35 normes CEIS de NECA en collaboration avec CECA-ACEE;
- Participation aux consultations du Comité canadien sur la révision des examens pour l'obtention du sceau rouge (Red Seal);
- Développement de la formation sur le dégel des conduites d'eau à l'électricité.

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

- Intégration au catalogue en ligne des fournisseurs de produits électriques *Dubo Électrique Ltée et Westburne*;
- Intégration d'*ElekNet 4.0*;
- Poursuite du projet de refonte du logiciel Gestion CMEQ 2.0;
- Mise en ligne de 10 mises à jour du logiciel Gestion CMEQ, relatives en grande partie au *Module Paye*;
- Présence aux salons *Lumen* de Montréal et de Québec.

DIRECTION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- Mise en ligne sur le site www.cmeq.org de l'option *Paiement en ligne du maintien de licence* via l'onglet *Mon dossier*
- Participation à la consultation publique menée par la Régie du bâtiment du Québec dans le cadre de la révision des programmes ayant notamment pour objectif de revoir et d'actualiser le processus de qualification professionnelle des entrepreneurs au Québec.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

- Envoi postal à plus de 12 400 entrepreneurs en ventilation ou réfrigération d'une mise en garde quant à l'installation de systèmes de ventilation ou de réfrigération aux fins de climatisation.
- Envoi postal d'une mise en garde à plus de 175 pisciniers concernant le raccordement de la mise à la terre des piscines et spa.
- Mise sur pied du nouveau comité de lutte contre l'exercice illégal du métier de maître électricien.
- Refonte des trois types de contrats à l'usage des maîtres électriciens : *Soumission – contrat, Soumission – contrat consommateur* et *Soumission – contrat itinérant*.

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

- Organisation de la phase 2 de la formation sur le service à la clientèle, suivie par l'ensemble du personnel de la CMEQ;
- Changement de la méthode de calcul de la carte des taux horaires recommandés afin de refléter la réalité des entrepreneurs en électricité et celle de l'industrie de la construction;
- Mise en place de l'horaire flexible qui modernise la gestion du personnel et agit sur la rétention de main-d'œuvre en milieu urbain;
- Développement d'un calculateur de taux horaire personnalisé.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA FORMATION ET DES PARTENARIATS

Faits saillants aux communications

- Mise en ligne du nouveau site Web comprenant du contenu en anglais, le paiement en ligne du maintien de licence et le paiement préautorisé;
- Participation au Salon national de l'habitation à la Place Bonaventure : 11 000 fiches d'inspection visuelle et 9 000 dépliants « Soyez branché sur votre sécurité! » ont été distribués;
- Opération médiatique sur les risques d'incendies d'origine électrique et les facteurs de risque (travaux non exécutés par des maîtres électriciens, installations électriques vieillissantes, etc.);
- Opération médiatique informant les consommateurs de l'obligation pour les pisciniers de faire appel à un maître électricien pour le branchement de la mise à la terre des piscines et des spa.

Faits saillants à la formation

- Cours de formation pour les formateurs de la CMEQ (employés et contractuels)
- Réalisation de focus groups sur les besoins de formations
- Développement de quatre nouvelles formations :
 - Méthode de dégel des conduites d'eau
 - Étude et estimation de projets photovoltaïques
 - Embase 320 A, ce qu'il faut savoir!
 - Bornes de recharge pour véhicules électriques

Bilans des directions

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET SST

La Direction des services techniques joue un rôle majeur dans le maintien des compétences et la mise à jour de la connaissance des normes et règlements en vigueur auprès des maîtres électriciens. Ce fut particulièrement le cas avec l'arrivée sur le marché de l'embase 320 A, l'installation de bornes de recharge et la révision de la technique de dégel des conduites d'eau à l'électricité. Son expertise est appréciée à l'interne comme à l'externe et elle est régulièrement consultée comme experte-conseil.

Elle œuvre au développement des compétences de façon formelle en donnant de la formation en classe et des conférences dans les sections.

Soutien technique

Les mises en garde lancées par la CMEQ, dont celle aux pisciniers, ont aussi eu un impact sur les demandes de soutien technique. En moyenne, 23 appels téléphoniques par jour ont été reçus soit une hausse de 20 % par rapport à l'année dernière.

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

L'intégration des fournisseurs de produits électriques *Dubo* et *Westburne* au catalogue de produits en ligne de Gestion CMEQ qui est disponible pour les membres est maintenant chose faite. *DuboNet* est en ligne depuis mai, tandis que *Westburne en ligne* le sera à l'automne 2016.

De plus, une nouvelle fonctionnalité *Gestion des produits* a également été développée afin de faciliter la mise à jour du catalogue de produits de Gestion CMEQ. Ces améliorations ont pour but de faciliter le travail de maintenance du catalogue de produits pour l'estimateur, tout en simplifiant le travail de l'acheteur. Ces derniers peuvent avoir accès à un plus grand éventail de produits et de prix, tout en étant informés de la disponibilité du stock en temps réel facilitant ainsi l'élaboration de soumissions et la gestion de l'approvisionnement.

La Direction des services informatiques offre du soutien en ligne ainsi que de la formation afin de permettre aux utilisateurs du logiciel, dont le nombre a augmenté de près de 5 %, d'intégrer les nouveautés et de leur assurer un usage fluide et, si possible, sans interruption.

Refonte de Gestion CMEQ

Le projet de réécriture du logiciel Gestion CMEQ s'est poursuivi. La phase 2, toujours en cours, inclut les étapes d'analyse fonctionnelle de la future solution, le remodelage de l'expérience utilisateur ainsi que la programmation des différentes fonctionnalités. Rappelons que le projet de refonte Gestion CMEQ vise à protéger les acquis du présent logiciel, tout en s'assurant que la version 2.0 fasse preuve d'innovations afin que le logiciel de gestion de la CMEQ demeure une solution de choix pour l'ensemble des entrepreneurs électriciens. C'est pourquoi les développements projetés sont validés lors d'ateliers d'utilisateurs du logiciel.

DIRECTION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

La Direction de la qualification professionnelle joue un rôle de premier plan auprès des futurs entrepreneurs et des entrepreneurs par le biais notamment de son équipe d'analystes et d'agentes qui, en première ligne, s'assurent du respect

des conditions menant à l'obtention ou au maintien de la licence. À ce titre, elle contribue à l'atteinte de la mission fondamentale de la CMEQ : la protection du public.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des affaires juridiques veille à l'application de la *Loi sur les maîtres électriciens* et des règlements relatifs à la discipline du métier. Elle reçoit les plaintes et poursuit les contrevenants lorsque requis. Cette année, la protection de l'exclusivité du métier a été au cœur des activités de la direction. Un nouveau comité dédié à contrer l'exercice illégal du métier de maître électricien a été créé. Formé

de 17 membres, sa mission est d'offrir aux membres un forum d'échange d'informations dans le but de lutter contre l'exercice illégal du métier de maître électricien.

C'est à la demande des membres de ce comité que deux mises en garde ont été produites afin de rappeler l'exclusivité des travaux d'électricité aux maîtres électriciens.

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

La Direction des finances et de l'administration a pour mission de protéger les acquis financiers des membres de la CMEQ. Elle met tout en œuvre afin de se concentrer sur cet objectif et assurer la pérennité de l'organisation dans des contextes économique et politique en constante évolution et dont elle est tributaire.

La Direction des finances et de l'administration œuvre à préserver la motivation et le professionnalisme chez les 45 employés de la Corporation. L'implantation de l'horaire flexible et la formation sur le service à la clientèle en sont des exemples éloquentes qui ont permis à la Corporation de s'adapter à son environnement concurrentiel et de préserver la qualité de la prestation de services aux membres.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA FORMATION ET DES PARTENARIATS

Communications

Avec le nouveau *branding* axé sur la protection du public et la mise en ligne du nouveau site Web en 2015, restait à mettre en place la campagne nationale de visibilité. L'objectif de cette campagne est de faire connaître la CMEQ auprès du grand public et d'établir un lien étroit entre la notion de protection du public et l'obligation de faire exécuter les travaux d'électricité par un entrepreneur détenant la licence de sous-catégorie 16.

Formation

L'année 2015-2016 fut une année de transition pour la formation. La direction a amorcé une étude qui, en bout de piste, établira un portrait exhaustif de la formation à la CMEQ. Le tout dans le but d'orienter les choix stratégiques dans une perspective de formation continue obligatoire. Entre temps, la démarche de professionnalisation de la prestation de service en formation s'est poursuivie avec la formation des formateurs et l'évaluation des contenus pédagogiques.

Statistiques par direction

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET SST

Formations et conférences techniques données par les conseillers techniques

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Formations en classe | 44 | 50 |
| Conférences de sections | 23 | |
| Conférence hors CMEQ | 1 | 2 |

Appels téléphoniques pour des avis techniques

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|-----------------|-----------|-----------|
| Appels répondus | 5 524 | 4 621 |

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

Formation et soutien informatique aux entreprises ayant Gestion CMEQ

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|-----------------------------|------------|------------|
| Formation assistée en ligne | 200 heures | 305 heures |
| Formation en entreprise | 371 heures | 312 heures |
| Appels / Courriels traités | 8 067* | 10 246 |

*La diminution du nombre d'appels ou de courriels pour du soutien informatique s'explique par la migration du gestionnaire de base de données Sybase qui a eu lieu en 2014-2015.

Clients du logiciel Gestion CMEQ

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|----------------------------|-----------|-----------|
| Clients – Logiciel complet | 540 | 536 |
| Clients – DA/DT | 717 | 704 |
| Clients – Total | 1 257 | 1 240 |
| Postes utilisateurs | 2 779 | 2 657 |

Nouveaux clients

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|------------------|-----------|-----------|
| Logiciel complet | 29 | 35 |
| Module DA/DT | 54 | 39 |

DIRECTION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Mouvement de membership / licence de sous-catégorie 16

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|--|-----------|-----------|
| Membres actifs | 3 340 | 3 300 |
| Membres discontinués | 190 | 235 |
| Admissions/réadmissions | 226 | 220 |
| Examens administrés | 925 | 861 |
| Examens pour licence sous-catégorie 16 | 398 | 399 |

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Appels téléphoniques pour des avis juridiques

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|----------------------|-----------|-----------|
| Appels téléphoniques | 4 070 | 3 105 |

Nombre de plaintes reçues

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|--|-----------|-----------|
| BSDQ | 207 | 181 |
| Règlement sur la discipline des membres de la CMEQ | 91 | 61 |
| Exercice illégal | 263 | 184 |

DIRECTION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Service à la clientèle

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|--|-----------|-----------|
| Nombre de paiements en ligne | 1 417 | 354 |
| Nombre d'utilisations du <i>Calculateur de taux personnalisé</i> | 3 887 | 0 |
| Nombre d'appels entrants redirigés | 19 490 | 13 920 |

DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DE LA FORMATION ET DES PARTENARIATS

Consultation du www.cmeq.org

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|--|-----------|-----------|
| Nombre annuel de visiteurs | 261 269 | 157 945 |
| Nombre de mois ayant cumulé plus de 25 000 visiteurs | 4 | 0 |

Participation aux formations de la CMEQ

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Nombre de participants aux formations | 1 007 | 1 338 |
| Nombre de sessions en classe | 73 | 101 |
| Nombre de formations en entreprise | 17 | 10 |
| Nombre de formations annulées | 39 | 25 |

« Rien n'est jamais acquis de façon définitive. Il nous faut être prêts, à tout, en tout temps. »

Rapport du trésorier 2016

À titre de trésorier de la CMEQ pour une deuxième année, je peux vous assurer que je suis demeuré tout aussi vigilant que l'an passé face aux finances de la Corporation. Celles-ci ont connu certains enjeux au courant de l'exercice terminé le 31 juillet 2016. Plusieurs projets, qui avaient pour objectif la réalisation de la mission de la CMEQ, ont demandé leur part de ressources financières. Pensons notamment à l'envoi de mises en garde, à la remise sur pied du Comité de lutte contre l'exercice illégal du métier de maître électricien, à la présence de la CMEQ au Salon national de l'habitation, à l'aménagement technologique des salles de réunion, à la mise en ligne du nouveau site Internet, sans oublier la refonte du logiciel Gestion CMEQ.

Faits saillants 2015-2016

Le dernier exercice financier a connu son lot d'investissements tant au niveau des immobilisations de la CMEQ qu'au niveau de la refonte du logiciel Gestion CMEQ. Au 31 juillet 2016, près de 1,6 M\$ ont été investis dans le développement du futur logiciel de la Corporation. Cette somme a été entièrement financée par l'avoir accumulé dans le fonds de recherche et développement. Par ailleurs, le développement de Gestion CMEQ 2.0 a amené l'achat d'une base de données Oracle au coût de 768 500 \$. Cette acquisition a été financée sur cinq ans par le fournisseur. Bien évidemment, ces investissements ont eu pour effet de diminuer les liquidités globales de la CMEQ de plus de 1,5 M\$, celles-ci se chiffrant à près de 9 M\$ en fin d'exercice.

L'apport financier de l'exercice terminé le 31 juillet 2016

Encore cette année, l'exercice financier clos le 31 juillet a contribué à l'accroissement de l'avoir des membres. La majorité des fonds de la CMEQ ont connu une hausse de leur avoir à la différence du fonds d'administration générale dont la valeur a diminué en raison des déboursés en lien avec les immobilisations de la CMEQ.

Plus précisément, la valeur des sept fonds de la CMEQ a évolué de la façon suivante :

- Fonds d'administration générale, diminution de 258 461 \$
- Fonds des immobilisations, augmentation de 74 471 \$
- Fonds de réserve, hausse de 42 720 \$
- Fonds de cautionnement, accroissement de 120 699 \$
- Fonds de recherche et développement, croissance de 167 613 \$
- Fonds des ressources humaines, baisse de 22 335 \$
- Fonds du BSDQ, hausse de 33 373 \$

Le total de l'avoir des membres est en hausse de 158 080 \$ et s'élève à 15 642 756 \$ au 31 juillet 2016.

La stabilité financière: facteur clé de l'innovation

Notre Corporation regorge de projets innovants et ces derniers demanderont, encore l'an prochain, des investissements importants. Je continuerai à exercer mon rôle de trésorier, en collaboration avec la Direction des finances et de l'administration, afin de mettre tout en œuvre pour optimiser les ressources financières de la CMEQ et ainsi relever les nombreux défis à venir.



Sylvain Belley, trésorier

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil provincial de : CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2016, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC au 31 juillet 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal,

le 20 septembre 2016.

¹ Par : CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A108235.

Bilan

31 juillet 2016

| | 2016 | | | | | | | 2015 |
|--|---------------------------------|---------------------------|------------------|------------------------|--|-------------------------------|------------|------------|
| | Fonds d'administration générale | Fonds des immobilisations | Fonds de réserve | Fonds de cautionnement | Fonds de recherche et de développement | Fonds des ressources humaines | Fonds BSDQ | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| ACTIF | | | | | | | | |
| COURT TERME | | | | | | | | |
| Encaisse | 966 402 | - | - | - | - | - | - | 966 402 |
| Placements temporaires (note 5) | 3 783 336 | - | - | - | - | - | - | 3 783 336 |
| Débiteurs (note 6) | 1 194 878 | - | - | - | - | - | - | 1 194 878 |
| Stocks | 127 657 | - | - | - | - | - | - | 127 657 |
| Qualification payée d'avance | 806 609 | - | - | - | - | - | - | 806 609 |
| Charges payées d'avance | 228 769 | - | - | - | 73 332 | - | - | 302 101 |
| À recevoir des autres fonds, sans intérêt | - | - | - | 1 313 035 | 1 307 920 | 133 570 | - | - |
| | 7 107 651 | - | - | 1 313 035 | 1 381 252 | 133 570 | - | 7 180 983 |
| PLACEMENTS (note 7) | 116 657 | - | 4 228 267 | - | - | - | - | 4 344 924 |
| PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 8) | - | - | - | - | - | - | 2 329 804 | 2 329 804 |
| CHARGE PAYÉE D'AVANCE | - | - | - | - | 268 892 | - | - | 268 892 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9) | - | 3 683 391 | - | - | - | - | - | 3 683 391 |
| ACTIFS INCORPORELS EN DÉVELOPPEMENT (note 9) | - | - | - | - | 2 076 043 | - | - | 2 076 043 |
| | 116 657 | 3 683 391 | 4 228 267 | - | 2 344 935 | - | 2 329 804 | 12 703 054 |
| | 7 224 308 | 3 683 391 | 4 228 267 | 1 313 035 | 3 726 187 | 133 570 | 2 329 804 | 19 884 037 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| COURT TERME | | | | | | | | |
| Créditeurs (note 10) | 771 225 | - | - | - | - | - | - | 771 225 |
| Produits reportés | 2 759 135 | - | - | - | - | - | - | 2 759 135 |
| Dû aux autres fonds, sans intérêt | 2 754 525 | - | - | - | - | - | - | - |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an | - | - | - | - | 207 197 | - | - | 207 197 |
| | 6 284 885 | - | - | - | 207 197 | - | - | 3 737 557 |
| DETTE À LONG TERME (note 12) | - | - | - | - | 503 724 | - | - | 503 724 |
| | 6 284 885 | - | - | - | 710 921 | - | - | 4 241 281 |
| SOLDES DE FONDS | | | | | | | | |
| Investis en immobilisations | - | 3 683 391 | - | - | - | - | - | 3 683 391 |
| Affectations d'origine interne | - | - | 4 228 267 | 1 313 035 | 3 015 266 | 133 570 | - | 8 690 138 |
| Affectations d'origine externe | - | - | - | - | - | - | 2 329 804 | 2 329 804 |
| Non grevés d'affectations | 939 423 | - | - | - | - | - | - | 939 423 |
| | 939 423 | 3 683 391 | 4 228 267 | 1 313 035 | 3 015 266 | 133 570 | 2 329 804 | 15 642 756 |
| | 7 224 308 | 3 683 391 | 4 228 267 | 1 313 035 | 3 726 187 | 133 570 | 2 329 804 | 19 884 037 |

Résultats

Exercice clos le 31 juillet 2016

| | 2016 | | | | | | | 2015 | Budget 2017 (non audité) |
|---|---------------------------------|---------------------------|------------------|------------------------|--|-------------------------------|------------|-----------|--------------------------|
| | Fonds d'administration générale | Fonds des immobilisations | Fonds de réserve | Fonds de cautionnement | Fonds de recherche et de développement | Fonds des ressources humaines | Fonds BSDQ | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| PRODUITS | | | | | | | | | |
| Admissions et cotisations | 2 501 727 | - | - | 143 899 | - | - | - | 2 645 626 | 2 587 230 |
| Qualification professionnelle | 821 322 | - | - | - | - | - | - | 821 322 | 797 869 |
| Salon MCEE | - | - | - | - | - | - | - | - | 252 298 |
| Magazine Électricité Québec | 349 603 | - | - | - | - | - | - | 349 603 | 528 061 |
| Formation et publications | 588 707 | - | - | - | - | - | - | 588 707 | 579 658 |
| Communications et partenariats | 307 634 | - | - | - | - | - | - | 307 634 | 288 693 |
| Services informatiques | - | - | - | - | 851 701 | - | - | 851 701 | 941 698 |
| Amendes | 393 480 | - | - | - | - | - | - | 393 480 | 519 790 |
| Services techniques et SST | 351 886 | - | - | - | - | - | - | 351 886 | 172 406 |
| Congrès | 207 647 | - | - | - | - | - | - | 207 647 | 179 360 |
| Autres revenus | 48 227 | - | - | - | - | - | - | 48 227 | 49 738 |
| Location de locaux | 78 495 | - | - | - | - | - | - | 78 495 | 72 300 |
| Gain réalisé sur placement | - | - | 2 281 | - | - | - | - | 2 281 | 14 460 |
| Gain (perte) non réalisé sur placement | (4 426) | - | 67 814 | - | - | - | - | 63 388 | 194 377 |
| Revenus de placements | 94 090 | - | 2 625 | - | - | - | - | 96 715 | 113 891 |
| | 5 738 392 | - | 72 720 | 143 899 | 851 701 | - | - | 6 806 712 | 7 291 829 |
| CHARGES | | | | | | | | | |
| Direction générale | 1 200 922 | - | - | - | - | - | - | 1 200 922 | 1 227 862 |
| Finances et administration | 701 933 | - | - | - | - | - | - | 701 933 | 560 652 |
| Communications, formation et partenariats | 1 376 022 | - | - | - | - | - | - | 1 376 022 | 1 452 196 |
| Services informatiques | - | - | - | - | 684 088 | - | - | 684 088 | 812 704 |
| Qualification professionnelle | 826 042 | - | - | - | - | - | - | 826 042 | 881 374 |
| Affaires juridiques | 850 620 | - | - | - | - | - | - | 850 620 | 780 196 |
| Services techniques et SST | 721 624 | - | - | - | - | - | - | 721 624 | 629 615 |
| Dépenses locatives | 54 005 | - | - | - | - | - | - | 54 005 | 54 244 |
| Prime de cautionnement | - | - | - | 23 200 | - | - | - | 23 200 | 30 119 |
| Versement de réclamations | - | - | - | - | - | - | - | - | 10 689 |
| Indemnité de départ | - | - | - | - | - | 33 432 | - | 33 432 | 70 560 |
| Amortissement des immobilisations | - | 210 117 | - | - | - | - | - | 210 117 | 199 600 |
| | 5 731 168 | 210 117 | - | 23 200 | 684 088 | 33 432 | - | 6 682 005 | 6 709 811 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT | 7 224 | (210 117) | 72 720 | 120 699 | 167 613 | (33 432) | - | 124 707 | 582 018 |
| QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ (note 8) | - | - | - | - | - | - | 33 373 | 33 373 | 103 498 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 7 224 | (210 117) | 72 720 | 120 699 | 167 613 | (33 432) | 33 373 | 158 080 | 685 516 |

Évolution des soldes de fonds Exercice clos le 31 juillet 2016

| | 2016 | | | | | | | Total \$ | 2015 |
|--|---------------------------------------|---------------------------------|------------------------|------------------------------|--|-------------------------------------|------------------|-------------------|-------------|
| | Fonds d'administration générale \$ | Fonds des immobilisations \$ | Fonds de réserve \$ | Fonds de cautionnement \$ | Fonds de recherche et de développement \$ | Fonds des ressources humaines \$ | Fonds BSDQ \$ | | Total \$ |
| SOLDE AU DÉBUT | 1 197 884 | 3 608 920 | 4 185 547 | 1 192 336 | 2 847 653 | 155 905 | 2 296 431 | 15 484 676 | 14 799 160 |
| Virements inter-fonds | (254 588) | 284 588 | (30 000) | - | - | - | - | - | - |
| Affectations d'origine interne | (11 097) | - | - | - | - | 11 097 | - | - | - |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 7 224 | (210 117) | 72 720 | 120 699 | 167 613 | (33 432) | 33 373 | 158 080 | 685 516 |
| SOLDE À LA FIN | 939 423 | 3 683 391 | 4 228 267 | 1 313 035 | 3 015 266 | 133 570 | 2 329 804 | 15 642 756 | 15 484 676 |

Flux de trésorerie Exercice clos le 31 juillet 2016

| | 2016 | 2015 |
|--|--------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges | 158 080 | 685 516 |
| Ajustements pour : | | |
| Gain non réalisé sur placements | (63 388) | (194 377) |
| Gain sur cession de placements | (2 281) | (14 460) |
| Quote-part dans les résultats du BSDQ | (33 373) | (103 498) |
| Amortissement des immobilisations | 210 117 | 199 600 |
| | 269 155 | 572 781 |
| Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement : | | |
| Débiteurs | (514 880) | (240 204) |
| Stocks | 62 492 | (167 007) |
| Qualification payée d'avance | (18 102) | 1 402 |
| Charges payées d'avance | (120 389) | 7 657 |
| Créditeurs | 14 672 | 331 548 |
| Produits reportés | 381 954 | 39 735 |
| | 74 902 | 545 912 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Produit de cession de placements | 30 000 | 300 000 |
| Variation nette des placements temporaires | (517) | 999 102 |
| Acquisition de placements | (43 624) | - |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels | (2 162 881) | (839 589) |
| Charge payée d'avance à long terme | (268 892) | - |
| | (2 445 914) | 459 513 |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Dette à long terme | 768 499 | - |
| Remboursement de la dette à long terme | (57 578) | - |
| | 710 921 | - |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (1 660 091) | 1 005 425 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT | 2 626 493 | 1 621 068 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN | 966 402 | 2 626 493 |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Notes complémentaires - 31 juillet 2016

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation a été fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3), et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le but de la Corporation est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité, de réglementer leur discipline et leur conduite dans le métier, de faciliter et d'encourager leurs études, de leur permettre de discuter les questions les intéressant et de rendre en général à ses membres tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisations d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des produits et produits reportés :

La Corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les revenus de placements autres que les placements du fonds de réserve sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base, ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. Pour les revenus de services informatiques, ils sont constatés lors de la facturation. Pour les revenus d'amendes, ils sont constatés lors du jugement de la cour ou lors d'une décision du comité de discipline. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Les produits reportés représentent principalement les cotisations annuelles et les droits et frais de licences perçus par anticipation.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale :

Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la Corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Fonds des immobilisations :

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs et les dépenses d'amortissement afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve :

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 4 000 000 \$.

Fonds de cautionnement :

Le fonds de cautionnement, anciennement le fonds d'indemnisation, présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 500 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement :

Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule à compter de l'exercice financier 2001-2002 l'excédent des produits sur les charges des opérations de gestion CMEQ.

Fonds des ressources humaines :

Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant plus de quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ :

Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par l'organisme, déductions faites des charges.

Ventilation des charges :

Les dépenses d'opérations incluent les frais de bureau, le téléphone, les taxes d'affaires, les assurances, les frais d'audit, l'électricité, l'entretien et réparations de la bâtisse, la location de l'équipement ainsi que les dépenses informatiques. L'organisme ventile ces dépenses au prorata du nombre d'employés.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans l'organisme sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Notes complémentaires - 31 juillet 2016

Immobilisations corporelles et actifs incorporels :

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

| | |
|------------------------------------|-------|
| Bâtisse | 2,5 % |
| Mobilier, équipement et agencement | 10 % |
| Matériel informatique | 25 % |
| Site Internet | 20 % |

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme :

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La politique de la Corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers :

Évaluation des instruments financiers

La Corporation des maîtres électriciens du Québec évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des fonds de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du compte d'épargne-placement, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des fonds indiciaires, Cormel et Sécure.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTE 3 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les chiffres présentés dans les résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre informatif seulement.

NOTE 4 - VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 284 588 \$ a été transféré du fonds d'administration générale au fonds des immobilisations pour financer les acquisitions d'immobilisations et d'un actif incorporel. Un montant de 30 000 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'administration générale pour l'encaissement du rachat d'unités du fonds Cormel. De plus, l'organisme a affecté une somme de 11 097 \$ à son fonds des ressources humaines pour des allocations de retraite de ses employés selon ses politiques administratives.

Notes complémentaires - 31 juillet 2016

NOTE 5 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE | | |
| Banque Laurentienne | | |
| - Certificats de placements garantis, au coût après amortissement; taux variant de 1,25 % à 2,00 % | 2 500 000 | 2 500 000 |
| Tangerine | | |
| - Compte d'épargne-placement, au coût après amortissement; taux de 0,50 % | 103 234 | 102 717 |
| Desjardins | | |
| - Fonds indiciaires, à la juste valeur | 1 180 102 | 1 145 950 |
| | 3 783 336 | 3 748 667 |

NOTE 6 - DÉBITEURS

| | 2016 | 2015 |
|----------------------|------------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Clients | 1 172 817 | 660 495 |
| Avances sur dépenses | 2 219 | 1 844 |
| Intérêts courus | 19 842 | 17 659 |
| | 1 194 878 | 679 998 |

NOTE 7 - PLACEMENTS

| | 2016 | 2015 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE | | |
| Parts du Fonds Sécure, à la juste valeur | 116 657 | 114 236 |
| FONDS DE RÉSERVE | | |
| Parts du Fonds Cornel, à la juste valeur | 4 228 267 | 4 185 547 |
| | 4 344 924 | 4 299 783 |

NOTE 8 - PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et l'Association de la construction du Québec (ACQ), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

Au 31 décembre 2015, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

| | 2016 | 2015 |
|------------------|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | 3 181 924 | 3 081 487 |
| Passif | 852 119 | 785 056 |
| Actif net | 2 329 804 | 2 296 431 |
| Produits | 893 542 | 927 966 |
| Charges | 860 169 | 824 468 |
| Excédent | 33 373 | 103 498 |

Notes complémentaires - 31 juillet 2016

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

FONDS DES IMMOBILISATIONS

| | 2016 | | | 2015 |
|------------------------------------|-----------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| CORPORELLES : | | | | |
| Terrain | 200 000 | - | 200 000 | 200 000 |
| Bâtisse | 4 196 101 | 1 288 624 | 2 907 477 | 2 986 230 |
| Mobilier, équipement et agencement | 456 627 | 198 134 | 258 493 | 212 827 |
| Matériel informatique | 160 473 | 91 729 | 68 744 | 75 957 |
| | 5 013 201 | 1 578 487 | 3 434 714 | 3 475 014 |
| ACTIF INCORPOREL : | | | | |
| Site Internet | 326 969 | 78 292 | 248 677 | 133 906 |
| | 5 340 170 | 1 656 779 | 3 683 391 | 3 608 920 |

Au cours de l'exercice, la Corporation a radié dans ses registres comptables un montant de 395 307 \$ de coût et d'amortissement cumulé pour les actifs entièrement amortis.

FONDS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

| | 2016 | | | 2015 |
|-----------------------|-----------|----------------------|--------------|--------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| CORPORELLES : | | | | |
| Matériel informatique | 454 870 | - | 454 870 | - |
| ACTIF INCORPOREL : | | | | |
| Logiciel GCMEQ | 1 621 173 | - | 1 621 173 | 197 750 |
| | 2 076 043 | - | 2 076 043 | 197 750 |

Au cours de l'exercice précédent, la Corporation a entamé un projet de refonte complète de son logiciel Gestion CMEQ. Elle a signé une entente d'un montant maximum de 2 459 390 \$ avec une firme spécialisée en génie logiciel pour la réalisation de ce projet. Au 31 juillet 2016, le logiciel est toujours en développement donc aucune dépense d'amortissement n'a été comptabilisée sur ce montant. Le matériel informatique et le logiciel GCMEQ seront amortis à un taux linéaire de 10 % à partir du moment où ils seront opérationnels.

NOTE 10 - CRÉDITEURS

| | 2016 | 2015 |
|------------------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Fournisseurs et frais courus | 538 119 | 644 899 |
| Remises aux sections | 34 160 | 30 419 |
| Remises statutaires | 112 520 | 56 785 |
| Taxes de vente | 86 427 | 24 450 |
| | 771 226 | 756 553 |

NOTE 11 - EMPRUNT BANCAIRE

La Corporation dispose d'une marge de crédit autorisée de 250 000 \$, garantie par une hypothèque de 1^{er} rang sur l'immeuble, au taux préférentiel plus 1 %, renégociable annuellement.

NOTE 12 - DETTE À LONG TERME

| | 2016 |
|---|----------------|
| | \$ |
| Emprunt, remboursable par versements mensuels de 21 616 \$ jusqu'à avril 2017 et de 12 032 \$ de mai 2017 à avril 2022, incluant les intérêts au taux de 4 %, échéant en avril 2022, garanti par le soutien informatique et le matériel informatique d'une valeur comptable nette de 454 870 \$ | 710 921 |
| | 710 921 |
| Tranche échéant à moins d'un an | 207 197 |
| | 503 724 |

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 2017 : 207 197 \$; 2018 : 127 046 \$; 2019 : 132 217 \$; 2020 : 137 598 \$ et 2021 : 106 863 \$.

Notes complémentaires - 31 juillet 2016

NOTE 13 - ENGAGEMENTS

L'organisme est engagé d'après des contrats de location d'équipements de bureau, de services d'hébergement et de soutien informatique échéant en 2018, 2019 et 2021, à verser une somme de 549 499 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 135 929 \$ en 2017, 114 745 \$ en 2018 et 2019 et à 92 040 \$ en 2020 et 2021.

NOTE 14 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques :

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 juillet 2016.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre :

Le risque de prix associé aux placements dans des fonds indiciels, Cormel et Sécure est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché.

NOTE 15 - VENTILATION DES DÉPENSES D'OPÉRATIONS

| | 2016 | 2015 |
|--|-----------|------|
| | % | % |
| FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE | | |
| Direction générale | 13 | 13 |
| Qualification professionnelle | 17 | 17 |
| Affaires juridiques | 17 | 17 |
| Finances et administration | 11 | 11 |
| Communications, formation et partenariats | 15 | 13 |
| Services techniques et SST | 12 | 13 |
| | 85 | 84 |
| FONDS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT | | |
| | 15 | 16 |

15 % des dépenses d'opérations ont été répartis dans le fonds de recherche et développement, soit 61 725 \$ incluses dans la dépense globale de ce fonds.

Renseignements supplémentaires Exercice clos le 31 juillet 2016

Fonds d'administration générale

| | 2016 | | | | | | | 2015 | |
|---|--------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------------|--|----------------------------|--------------------|------------------|-----------|
| | Direction générale | Qualification professionnelle | Affaires juridiques | Finances et administration | Communications formation et partenariats | Services techniques et SST | Dépenses locatives | Total | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Comités | 154 366 | 54 763 | 104 330 | 9 252 | - | 7 181 | - | 329 892 | 288 685 |
| Dépenses générales | 719 746 | 700 736 | 675 747 | 508 370 | 356 261 | 661 536 | - | 3 622 396 | 3 318 623 |
| Communications | - | - | - | - | 187 876 | - | - | 187 876 | 165 824 |
| Dépenses d'opérations | 52 907 | 70 543 | 70 543 | 44 089 | 61 724 | 52 907 | 54 005 | 406 718 | 403 515 |
| Formation et publications | - | - | - | - | 452 871 | - | - | 452 871 | 462 897 |
| Congrès | 273 903 | - | - | - | - | - | - | 273 903 | 272 447 |
| Remises aux sections | - | - | - | 140 222 | - | - | - | 140 222 | 134 295 |
| Salon MCEE | - | - | - | - | - | - | - | - | 163 534 |
| Magazine Électricité Québec | - | - | - | - | 317 290 | - | - | 317 290 | 376 319 |
| TOTAL DES CHARGES | 1 200 922 | 826 042 | 850 620 | 701 933 | 1 376 022 | 721 624 | 54 005 | 5 731 168 | 5 586 139 |
| TOTAL DES PRODUITS | 207 646 | 821 322 | 395 238 | 2 547 911 | 1 246 230 | 351 886 | 78 495 | 5 648 728 | 5 885 035 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS | (993 276) | (4 720) | (455 382) | 1 845 978 | (129 792) | (369 738) | 24 490 | (82 440) | 298 896 |
| GAIN (PERTE) NON RÉALISÉ SUR PLACEMENT | | | | | | | | (4 426) | (36 396) |
| REVENUS DE PLACEMENTS | | | | | | | | 94 090 | 113 891 |
| | | | | | | | | 89 664 | 77 495 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE | | | | | | | | 7 224 | 376 391 |



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège le public

5925, boul. Décarie
Montréal, (Québec) H3W 3C9

www.cmeq.org • info@cmeq.org
T 514 738-2184 / 1 800 361-9061

